

## Au Mali, le chaos résulte d'une succession de faux pas de la diplomatie française

Pour Nicolas Normand, ancien ambassadeur de France au Mali, les opérations « Serval », « Barkhane » et l'accord d'Alger, signé entre Bamako, les séparatistes touareg et d'autres groupes armés, n'ont fait qu'instrumentaliser les luttes intertouareg

Par **NICOLAS NORMAND**

**A**u Mali même, « homme malade » du Sahel, on ne compte pas moins, aujourd'hui, de dix-sept groupes politico-militaires, en dehors même de la nébuleuse djihadiste, ainsi que quatre armées dont trois étrangères. On observe parallèlement une montée continue des attaques et attentats terroristes depuis la signature, en 2015, de l'accord dit « de paix », issu du processus d'Alger, la France ayant curieusement délégué à l'Algérie, au rôle pourtant problématique dans la crise malienne, le traitement politique de la « paix » imposée par l'intervention française « Serval » de 2012. A notre avis, la situation calamiteuse au Mali résulte en bonne partie d'une succession de faux pas de la diplomatie française, entérinés par la communauté internationale.

Cependant, le principe même d'une intervention militaire de la France pour stopper l'avancée vers le centre du Mali d'une colonne de groupes djihadistes, en janvier 2013 (opération « Serval ») était judicieux. Inversement, la décision française de ne pas intervenir en Centrafrique, lorsqu'une colonne de rebelles (la Séléka) descendait vers Bangui, en mars 2013, a entraîné de très graves conséquences (une situation « prégénocidaire ») qui auraient pu et dû être évitées.

Mais ce sont les modalités de l'intervention de « Serval » et ses suites politiques qui paraissent problématiques, car une série de difficultés en résulte en effet directement. D'abord, dans le cadre de « Serval », on avait cru bon de faire un distinguo entre les différents groupes armés, certains (les bandes narco-sécessionnistes plus ou moins « laïques »)

**IL N'Y A PAS DE BONS GROUPES ARMÉS DANS UN ÉTAT DÉMOCRATIQUE, ET CHACUN AURAIT DÛ ÊTRE NEUTRALISÉ OU AU MOINS CONTRAINT À UN DÉSARMEMENT IMMÉDIAT**

étant qualifiés de « politiques » et les autres, trafiquants d'inspiration islamique ou djihadiste, dominants sur le terrain, étant assimilés, à tort ou à raison, à des terroristes.

En réalité, il n'y a pas de bons groupes armés dans un Etat démocratique, et chacun aurait dû être neutralisé ou au moins contraint à un désarmement immédiat. Le monopole de la force légitime doit-il être partagé avec des coupe-jarrets ? Et pourtant, on a cru bon de favoriser considérablement la faction sécessionniste (que les autres groupes avaient alors quasi réduite à néant) en lui livrant même clés en main la ville de Kidal, au grand dam de l'armée malienne et de la souveraineté de Bamako. Au grand dam aussi des autres factions touareg non sécessionnistes et des autres communautés non touareg du Nord, majoritaires dans le septentrion malien.

**« SYNDICALISME DE LA KALACHNIKOV »**  
Faute aussi de se renseigner préalablement sur la sociologie locale, « Serval », puis l'accord d'Alger, puis « Barkhane » se sont ainsi trouvés instrumentalisés dans les luttes intertouareg. Les sécessionnistes résultaient d'une alliance entre les anciens soldats touareg expatriés de l'armée de Kadhafi et l'aristocratie des Ifo-

ghas. Cette tribu est, depuis l'indépendance du Mali, profondément divisée entre ses « nobles » et ses tributaires ou Imghad, majoritaires et qui cherchent à échapper à leur vassalité. Pour préserver leur domination traditionnelle (et aussi pour empêcher le contrôle de l'Etat central sur leurs trafics), les nobles Ifoghas sont en majorité sécessionnistes et leurs tributaires Imghad sont en majorité « pro-Bamako » pour se libérer de la tutelle féodale. Le principal responsable des djihadistes maliens, le charismatique Iyad Ag Ghali, noble et puissant chef Ifoghas, est, quant à lui, en rivalité avec l'*amenokal* (chef traditionnel) des Ifoghas et avec les anciens militaires libyens pour le leadership de la région de Kidal.

L'appui français aux Ifoghas sécessionnistes a suscité la création de groupes armés touareg pro-Bamako et, aujourd'hui, ces deux factions (qui sont chacune signataire de l'accord d'Alger) ne cessent de s'affronter, notamment pour le contrôle de Kidal et sa région, dans une « lutte des castes » doublée d'une concurrence pour le narcotrafic. Il existe aussi une association pacifique de cadres, élus et dignitaires touareg antisécessionnistes, présidée par le plus haut dignitaire touareg du Mali, l'*amenokal* des Oulliminden, une tribu qui dominait naguère les Ifoghas.

En second lieu, le principe même de passer un accord de paix avec des groupes armés (pour la quatrième fois au Mali avec des rebelles touareg), survalorisés, a été lourd de conséquences : impunité pour ceux qui ont recouru à la violence en déstabilisant toute une région, prime même à la violence grâce aux avantages divers accordés par l'accord d'Alger, récompensant ainsi le « *syn-dicalisme de la kalachnikov* », incompréhension et découragement des populations et communautés laissées à l'écart

de l'accord parce qu'elles n'avaient pas pris les armes. C'est pourquoi l'on a assisté, après 2015, à une multiplication des groupes armés sur une base tribale (touareg daoussak et kel-antassar) ou communautaires (Songhaï et Peuls), chacun voulant profiter des avantages à négocier et aussi se défendre contre les autres groupes.

Enfin, le fait de différer le désarmement des groupes signataires de l'accord d'Alger (aujourd'hui ce désarmement, ou DDR, n'a même pas commencé, étant lié à d'interminables discussions) a eu des effets très néfastes. La circulation de bandes armées touareg a incité, par un réflexe d'autodéfense bien traditionnel localement, toutes les autres communautés soit à se placer sous la protection des djihadistes, soit à former leurs propres groupes armés. Dans un tel contexte, personne ne voudra se désarmer et personne ne les y contraint d'ailleurs.

Il n'est plus temps hélas de remettre en question l'accord d'Alger. Mais il faudrait prendre conscience qu'il est très difficilement applicable. Le plus judicieux serait sans doute alors de chercher à l'appliquer de manière beaucoup moins dogmatique, en étant moins tolérant à l'égard des milices et plus ouvert aux préoccupations de Bamako. Bien entendu, une tutelle trop pesante et les menaces de sanctions onusiennes ou autres sur les autorités légitimes ne peuvent que s'avérer contre-productives.

L'expérience montre aussi que la priorité est, dans les zones fragiles et marginalisées, de remettre une présence de l'Etat : gendarmerie, justice, sous-préfet, instituteur motivé, désenclavement, activités économiques. A défaut, l'action militaire, que ce soit celle de « Barkhane » ou de la force conjointe du G5 Sahel, ne peut avoir qu'un impact éphémère. ■



**Nicolas Normand** est ministre plénipotentiaire honoraire, ancien ambassadeur au Mali, au Congo et au Sénégal, ancien directeur adjoint de l'IHEDN